



## ACCOMPAGNER HUMAINEMENT LA RÉNOVATION DU QUARTIER

**R**endre le quartier plus agréable à vivre, c'est l'objectif du projet Annonay cœur de ville historique. Toutes les facettes du projet : rénovation de rues, de places, d'îlots immobiliers, de logements, aménagement de locaux commerciaux, etc., intègrent donc un accompagnement humain.

Dans les faits, le classement du cœur de ville historique comme «quartier prioritaire» par l'État dans le cadre de la Politique de la ville, permet un appui important des initiatives dans le quartier. Un soutien spécifique qui passe par exemple par le financement des projets des associations du périmètre, l'organisation de diagnostics réguliers pour résoudre les dysfonctionnements (stationnement, éclairage public, tranquillité, etc.), la mise en place d'une campagne de fleurissement participatif, etc. Pour ce faire, un poste de médiatrice de quartier a été créé par la Ville d'Annonay, avec le soutien de l'État. Il permet de maintenir un lien constant entre les habitants et les élus. De nombreuses

questions remontent grâce à ce travail quotidien de relais.

Alors que le quartier va continuer à se transformer, cet accompagnement humain spécifique sera particulièrement important. Comme on a pu le voir avec la requalification de la place Poterne ou aujourd'hui avec le projet de rénovation de la place de la Liberté, la rénovation urbaine ne doit pas être déconnectée de la vie quotidienne de celles et ceux qui vivent et font vivre ces espaces. C'est pourquoi les réunions de concertation vont se poursuivre, que les partenariats avec les associations et acteurs économiques du quartier vont être consolidés et que le travail de relais, sur le terrain, sera maintenu.

Le projet Annonay cœur de ville historique, c'est aussi un développement social durable du quartier.

**Médiatrice de proximité : Catherine Souzy, Atelier du projet (20 rue Boissy d'Anglas) – 04 75 67 32 12 – portable 06 27 74 77 68 – c.souzy@annonay.fr**



Les propriétaires d'un immeuble situé 31 rue Boissy d'Anglas (haut de la rue) ont bénéficié dans le cadre de l'OPAH-RU (Opération programmée d'amélioration de l'habitat), de subventions de l'État mais aussi de la Ville et d'Annonay Agglo.

Annonay Agglo a aussi apporté un soutien technique et administratif pour le montage du dossier. M. Erdogan, l'un des propriétaires, précise d'ailleurs que la permanence de l'OPAH-RU à l'Atelier du Projet a permis des échanges réguliers avec le Service Habitat.

Le bâtiment a été entièrement restauré et la façade vient d'être réalisée. Trois logements ont fait l'objet d'un projet de réhabilitation répondant aux critères de rénovation de l'Anah (Agence nationale de rénovation de l'habitat).

Les travaux effectués depuis un an vont permettre de proposer à la location, d'ici la fin de l'année, des logements d'une surface habitable de 78 m<sup>2</sup>.

Le propriétaire souligne que les subventions l'ont incité à réaliser une restauration plus performante par la pose d'isolants plus épais, l'installation d'un chauffage au gaz plutôt que d'un chauffage électrique et par la pose de doubles vitrages supérieurs.

Vous êtes propriétaire ? Vous souhaitez vous aussi bénéficier d'un accompagnement ? : permanence habitat – 04 75 69 01 40 – tous les mercredis après-midi à l'Atelier du projet, 20 rue Boissy d'Anglas.



## BRÈVES

### *Les élus à votre écoute tous les mardis*

L'Atelier du projet, situé 20 rue Boissy d'Anglas, est un espace ouvert à tous pour en savoir plus et échanger à propos de la rénovation du quartier. Tous les mardis de 16h à 18h, les élus de la Ville en charge du projet animent l'une des permanences de l'Atelier du projet. Vous pouvez prendre rendez-vous auprès de **Antoinette Scherer**, adjointe à l'urbanisme, à l'aménagement urbain et au cadre de vie ou auprès de **Danielle Magand**, adjointe au logement, à la rénovation urbaine et à la politique de la ville, **en appelant la mairie au 04 75 69 32 52**.

Ces permanences sont faites pour vous permettre de poser vos questions ou de faire vos remarques directement aux élus concernées.

### *Éclairage public*

L'éclairage public est un élément important de notre cadre de vie. Une rue bien éclairée, en particulier en hiver, c'est une rue où il est plus agréable de circuler, et de vivre. Face aux dysfonctionnements de certains lampadaires dans le quartier, les services de la Ville d'Annonay ont renforcé leur vigilance ces derniers mois. Avec l'appui de signalements de la part des riverains, les interventions sont désormais plus rapides. Résultat : le nombre de problèmes d'éclairage public a baissé de moitié en 2016 par rapport à 2015 dans le cœur de ville historique.

**Signalement de dysfonctionnements :**

**Annonay le fil – service disponible sur [annonay.fr](http://annonay.fr)**



En inaugurant sa boutique le 3 novembre dernier, *Kimera* a été la première à célébrer son lancement officiel et par conséquent celui de *Créa'cœur*, (pépinière des métiers d'art). C'est maintenant au tour de l'atelier boutique de vannerie *Un Brin Osé*, au 7 place de la Liberté, et de la fabrique «d'objets meubles» *Chezelmüt*, au 10 place Grenette, de se lancer dans le grand bain en proposant une inauguration commune le vendredi 9 décembre à partir de 18h. À n'en pas douter, un moment convivial, chaleureux et de partage en cette soirée de décembre où flottera déjà dans l'air le doux parfum des fêtes de fin d'année. Alors venez nombreux vous réchauffer le cœur et encourager ces nouveaux arrivants pour que leur succès soit aussi celui du cœur de ville historique.

Les boutiques Créa'cœur seront ouvertes durant tout le mois de décembre, achat coup de cœur et idées cadeaux au rendez-vous !



## RUE FRANKI KRAMER : RÉOUVERTURE IMMINENTE



Depuis le 18 août et le violent incendie qui a touché les immeubles n°23 et 25, la rue Franki Kramer est totalement coupée au niveau du sinistre.

La réouverture va voir lieu en décembre. Quelques explications sont nécessaires pour comprendre la durée de cette fermeture.

Au lendemain de l'incendie, le maire d'Annonay a signé un arrêté dit «de péril». Cela a permis d'interdire en urgence l'accès au périmètre dangereux, en attendant le passage d'un expert. Ce dernier, a demandé le maintien de la fermeture de la rue, en raison d'un risque réel d'effondrement de la façade. Suite à la publication de l'arrêté du maire, les propriétaires de l'immeuble du n°23 devaient faire les travaux d'urgence nécessaires.

Face au non-respect de cette obligation de travaux par les propriétaires, la Ville a lancé le chantier, consistant dans un premier temps à retirer ou sécuriser tous les éléments de façade qui menaçaient de tomber, renforcer la stabilité de la façade et déblayer les gravats, pour permettre la réouverture de la rue. La facture de ces travaux sera supportée par les propriétaires de l'immeuble. La fin de ce chantier de sécurisation est prévue pour mi-décembre. La réouverture de la rue interviendra dans la foulée.

La Ville d'Annonay vous remercie pour votre patience et votre compréhension suite à ces délais d'intervention indépendants de sa volonté.

## À ANNONAY, LE PLACIER EST UNE PLACIÈRE !

Mais qu'est-ce donc que ce métier de placier ? Le mot nous vient de «placer» et c'est bien de cela qu'il s'agit. Brigitte Freynet, placière, est employée par la Ville d'Annonay pour placer les forains lors des deux marchés hebdomadaires sur les places de la Liberté et de la Libération. Elle a commencé il y a 10 ans par des remplacements. Sourire, diplomatie, sens du contact sont des qualités que Brigitte a développées dans sa précédente carrière de commerçante, puisqu'elle était tripière avec son mari sur la place de la Liberté.

Le marché, c'est une organisation bien huilée. Les vendeurs inscrits à l'année sont «abonnés» et ont une place attitrée; ceux qui viennent occasionnellement ou bien une partie de l'année seulement sont appelés des «volants». Les premiers règlent leur abonnement à l'année ou au trimestre, les seconds à chaque marché. La placière veille au bon respect des emplacements et de leur dimensions, elle vérifie que les vendeurs sont en règle sur leur activité et encaisse donc les recettes pour le compte du trésor public. En été dès 5h les abonnés arrivent, ils ont un sens d'arrivée et un sens de départ, les volants peuvent s'installer ensuite en fonction des places disponibles. Il paraîtrait que des clients soucieux de faire leur marché avant d'aller travailler viennent faire leurs courses à la lampe de poche...



## AGENDA

### Décembre

**9, 10 et 11 puis le 16 au 24**

Marché de Noël rue Sadi Carnot.

**du 16 au 31**

Animations de Noël sur la place des Cordeliers (patinoire, manège, etc.)

**vendredi 9**

À 18h : inauguration des ateliers-boutiques «Un brin osé», 7 place de la Liberté et «Chezelmut», 10 place Grenette.

**dimanche 11**

Marché aux puces, place de la Libération, toute la journée, organisé par les Vieux Quartiers.

À 16h : spectacle «Concerto pour deux clowns» au Théâtre des Cordeliers, entrée libre, organisé par l'ACTA.

**samedi 17**

De 10h à minuit : «Le centre ancien en fête», musique, apéro-huîtres, expo vente, de la place de la Liberté au Champ de Mars en passant par la rue Franki Kramer, organisé par les Vieux Quartiers.

**mardi 20**

Festival «les Zincs chantent», organisé par la SMAC 07 «Maud Octallinn» à 19h au bar de la mairie, «Mal Armé» à 21h au Liberté café, place de la Liberté et «Dimoné» à 23h au Carafon, place du Champ de Mars.

Plus d'info sur [ardechegrandair.com](http://ardechegrandair.com)  
rubrique «Sortir à Annonay»

 **ANNONAY** cœur de ville historique

Un projet de :

 Ville d'Annonay

 Annonay AGGLC

Avec le soutien de :

Edition et conception : Ville d'Annonay  
Impression : Imprimerie Alpha  
Tirage : 2000 exemplaires

 EPORA

 ardèche HABITAT

 Action logement

 République Française

 ANRU

 GROUPE Caisse des Dépôts

 Agence nationale de l'habitat